Accueil International Politique Média Sociéte Culture Vidéo



C'est qui, Charlie?

Par Maltagliati le 15 février 2015 France Histoire

Tweet 2 Tweet 1

L'histoire de Charlie Hebdo trouve principalement ses racines dans celle d'un autre journal, Hara-Kiri3. S'étant connus en collaborant au journal Zéro destiné à donner leur première chance aux jeunes talents, Georges Bernier alias le Professeur Choron, et François Cavanna lancent en 1960 le mensuel Hara-Kiri, « journal bête et méchant ». Choron (dont le pseudonyme dérive du nom de la rue du 9e arrondissement de Paris où était installé le siège du journal) est le directeur de publication.

Cavanna, rédacteur en chef, rassemble progressivement une équipe qui comprend Francis Blanche, Topor, Fred, Reiser, Wolinski, Gébé, Cabu. Interdit de publication dès 1961, il reparaît pour être de nouveau interdit en 1966. L'interdiction est levée six mois plus tard. Lorsqu'il reparaît, certains collaborateurs ne reviennent pas, tels Gébé, Cabu, Topor, Fred. On remarque les nouveaux : Delfeil de Ton, Fournier, qui signe alors Jean Nayrien Na-foutre de Sayquonlat et Willem.

En 1969, Cavanna, Choron et Delfeil de Ton lancent le mensuel Charlie. Ce journal de bandes dessinées, publié comme Hara-Kiri par les éditions du Square gérées par Choron, est initialement la version française du mensuel italien Linus. Charlie publie des séries américaines classiques, mais aussi des BD contemporaines, à la fois françaises, italiennes et américaines : comme son homologue italien, il tire son titre du nom de l'un des personnages des Peanuts (en l'occurrence Charlie Brown). Delfeil de Ton est pendant un an le rédacteur en chef de ce Charlie Mensuel et y publie, les introduisant ainsi aux adultes en France, les Peanuts de Charles M. Schulz (que le magazine Spirou avait déjà présentés en mini-récit à ses lecteurs, mais ceux-ci étaient des enfants). La même année, l'équipe de Hara-Kiri, rassemblée par Cavanna, décide de créer un hebdomadaire tout en continuant le mensuel. Gébé et Cabu reviennent. En février 1969, Hara-kiri-hebdo est lancé. En mai 1969, il est renommé L'hebdo hara-kiri.

Le 9 novembre 1970, à Colombey-les-Deux-Églises, meurt Charles De Gaulle, président de la République française jusqu'au 29 avril 1969, à la retraite depuis un an suite à son échec au référendum sur la régionalisation et le Sénat, dont il avait tiré les conclusions (c'est son hon-neur ! d'autres ne le feront pas). Au lendemain de ce décès (deuil national pour le pays dont il a été président de la République pendant plus de dix ans), le journal L' Hebdo Hara-Kiri titre Bal tragique à Colombey – 1 mort.

Georges Pompidou, successeur du Général à la présidence de la République, fait interdire Hara-Kiri le 16 novembre 1970 par le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin. Faisant fi de l'interdiction, l'équipe décide que le journal doit continuer à paraître et trouve la parade en le relançant sous un autre titre, le 23 novembre 1970, celui de Charlie Hebdo: le journal n'est plus officiellement la version hebdomadaire de Hara-Kiri, mais celle du mensuel Charlie, également publié par les éditions du Square avec de nombreux auteurs et rédacteurs en commun. Le nouveau titre constitue évidemment une allusion à Charles De Gaulle. La coïncidence est exploitée à fond par les rédacteurs, Charlie Hebdo est né!

Mais d'où vient Charlie alias « le grand Charles » ? Je ne vais pas refaire toute sa biographie, mais en souligner un moment fort :

1958. La naissance de la Vème République

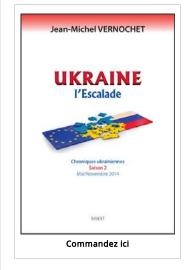
L'instabilité ministérielle, l'impuissance de la IVème République face à la question algérienne conduisent le régime à une crise grave. Le 13 mai 1958, un comité de vigilance appelle à manifester contre le FLN à Alger. Un comité de salut public est créé, à la tête duquel se trouve le général Massu, et composé notamment du général Salan. Ce dernier lance son vibrant appel au retour du général De Gaulle : « Vive De Gaulle », du haut du Gouvernement général d'Alger, devant la foule le 15 mai. L'insurrection prend de l'ampleur et risque de dégénérer en guerre civile. Le 19, le Général se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Certains voient dans cette déclaration un soutien à l'armée et s'inquiètent, mais le Général rassure et insiste sur la nécessité de l'Union nationale, sans donner aucune caution ni à l'armée ni à quiconque.

Le 29 mai, le président de la République, René Coty, fait appel au « plus illustre des Français ». L'Assemblée Nationale, en majorité de Gauche, et opposée au Général, vote alors la confiance à Pierre Pflimlin, leader de la Droite modérée qui devient ainsi Président du Conseil, sans pouvoir contrôler l'appareil d'état qui échappe alors complètement au pouvoir civil. Le Président de la République dans un message au Parlement, menace à ce moment de démissionner sur-le-champ, ce qui aurait certainement provoqué un coup d'état militaire. Charles De Gaulle « accepte » de former un gouvernement, qui est investi par l'Assemblée nationale le 1er juin, par 329 voix sur 553 votants. Pierre Mendès-France, parmi les plus virulents opposants déclara au sujet du vote d'investiture : « C'est parce que le Parlement s'est couché qu'il n'y a pas eu de coup d'État! » Le général De Gaulle devient ainsi le dernier président du Conseil de la IVème République. Les députés lui accordent la possibilité de gouverner par ordonnance pour une durée de six mois, et l'autorisent à mener à bien la réforme constitutionnelle du pays.

La nouvelle Constitution, élaborée au cours de l'été 1958, est très proche des propositions avancées à Bayeux, avec









1 sur 3 17/02/2015 08:35

un exécutif fort. La Constitution est adoptée par référendum le 28 septembre 1958, avec 79,2 % de « oui ». L'Empire l'approuve également, sauf la Guinée qui devient ainsi la première colonie française de l'Afrique sub-saharienne à obtenir son indépendance. Charles de Gaulle est élu président de la République française et de la Communauté africaine et malgache, le 21 décembre, par un « large collège électoral », avec 78,51 % des suffrages. Il prend ses fonctions le 8 ianvier 1959.

L'élection indirecte sera remplacée en 1962 par l'élection du président de la République au suffrage universel, qui fonde dans les institutions cette unité du Français moyen, du citoyen lambda et de l'homme qui incarne dans sa personne l'unité du Pouvoir.

CHARLIE c'est donc LUI : cette pensée en image qui syncrétise le personnage de bande dessinée Charlie Brown à la bouille toute ronde, presque indifférencié, l'enfant et l'homme d'État qui incarne le Pouvoir fort après avoir réalisé un coup d'État démocratique.

Le slogan-image « JE SUIS CHARLIE », surgi sur le Net dans les heures qui ont suivi l'attentat contre Charlie-Hebdo était ainsi l'occasion de faire prononcer par des millions de Français d'une même voix la phrase célèbre que n'a peut-être jamais prononcée Louis XIV, mais qu'il incarne :

« Je suis Charlie. L'État, c'est moi! »

MALTAGLIATI | 15 février 2015

Article paru dans le dernier numéro (n°46) des « lettres fantasques »

Source: https://sites.google.com/site/fantasqueseditions/lettres-fzntasqu



Tweet 2









- Accueil
- International
- Politique
- Médias
- Société
- Culture

- A propos
- Charte d'Arrêt sur info
- Participer
- Auteurs référencés
- Contact

- Soutenez Arrêt sur info
- Pourquoi une donation?
- Proposez vos articles

2 sur 3 17/02/2015 08:35